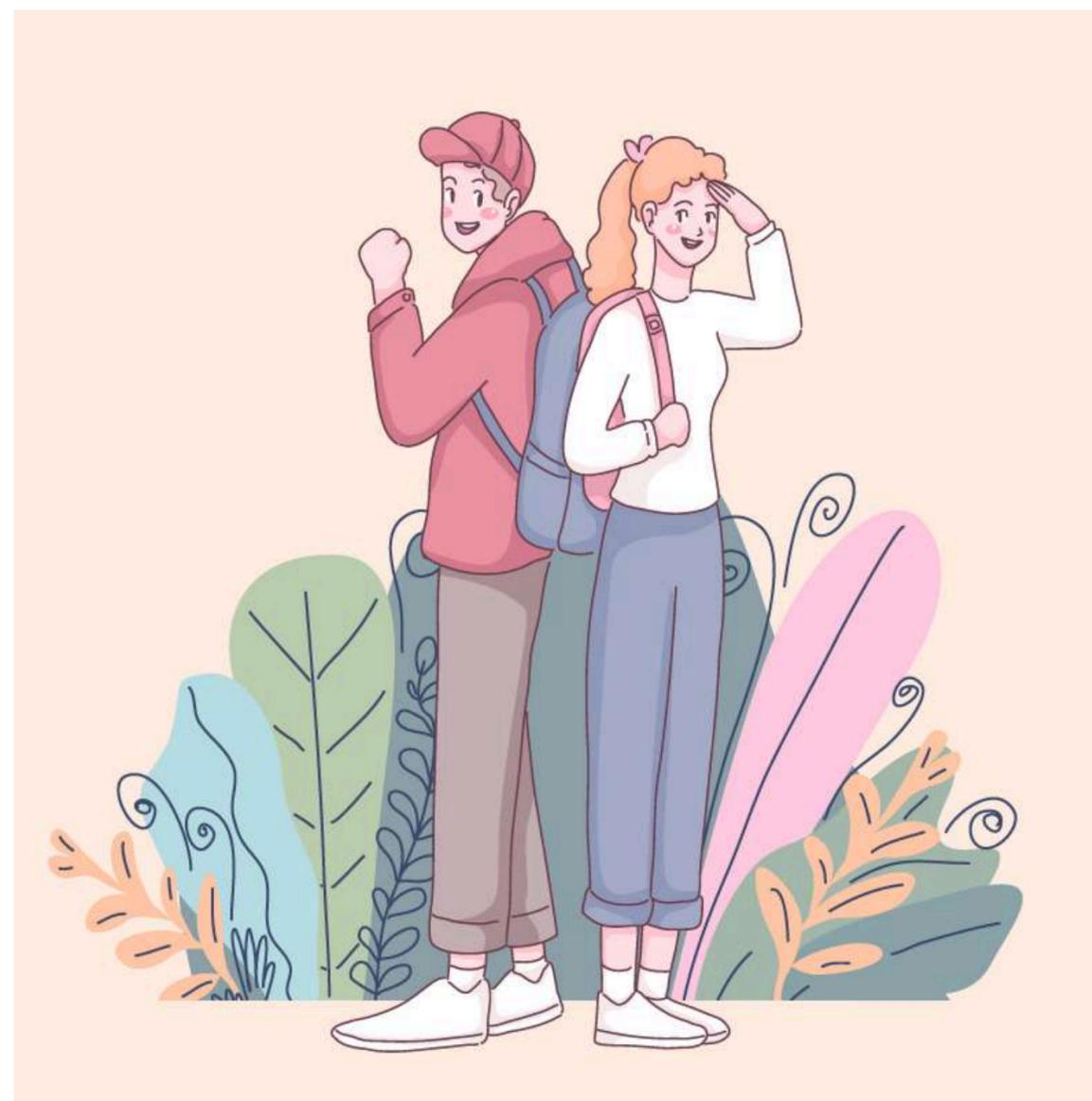


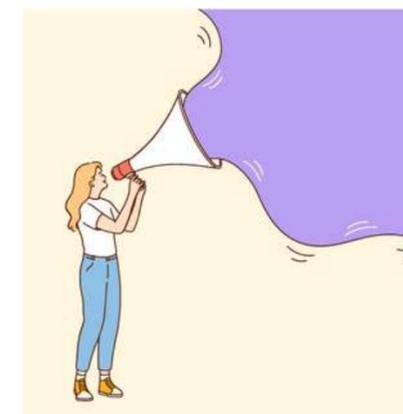
SÉJOURS ÉTÉ

PRÉPARER LE DÉPART DE SON ENFANT



ÉTÉ 2025

7 POINTS CLÉS



01

L'ENCADREMENT

02

LA VALISE

03

INFORMATIONS SANITAIRES

04

LE TRANSPORT

05

LA JOURNÉE TYPE

06

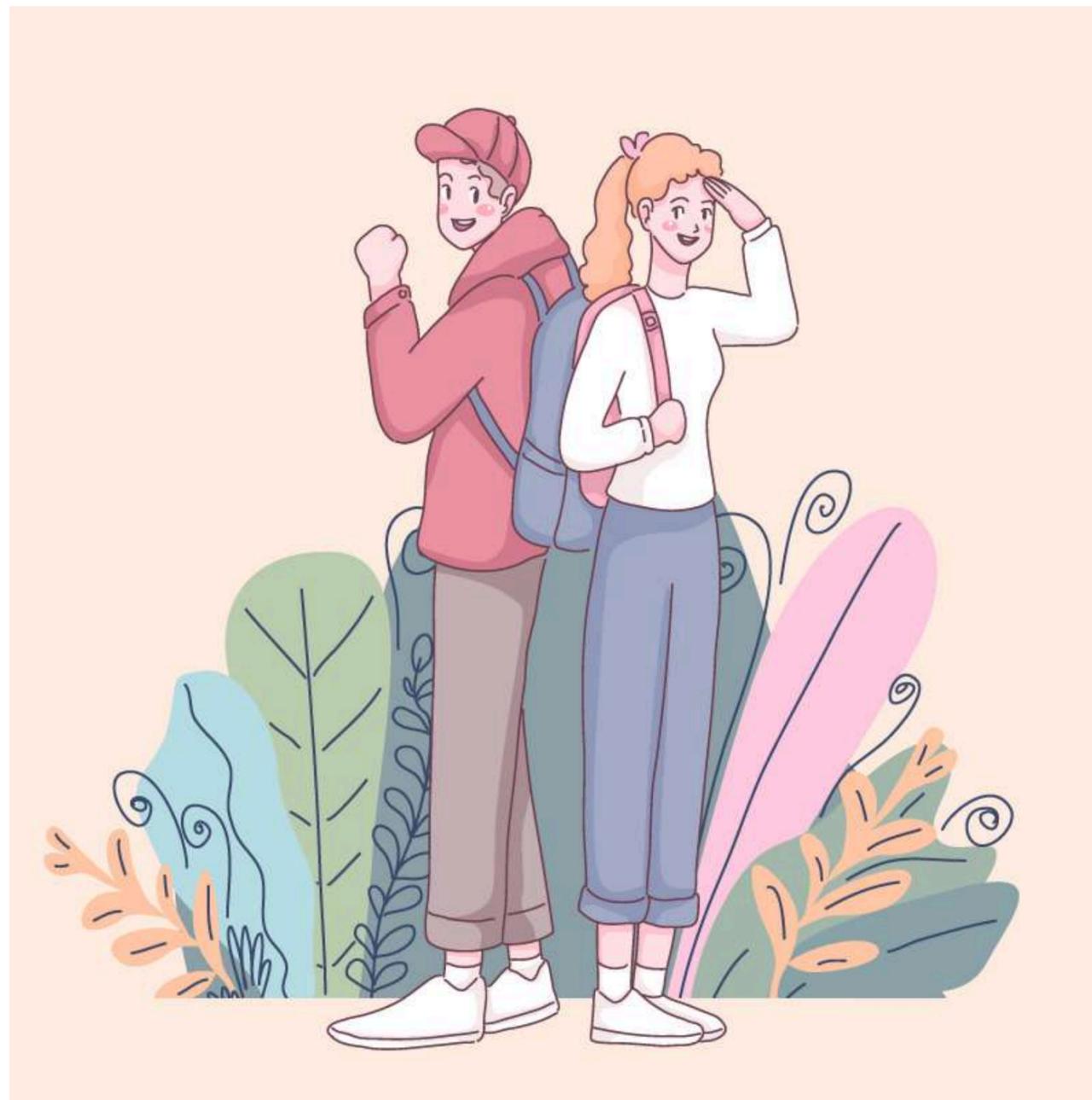
LA COMMUNICATION

07

LA FACTURATION

01

L'ENCADREMENT





SÉJOURS ENFANTS :



DOMAINE DE PESCHERAY

Vanessa GAUTHIER, directrice
Aimée, Capucine et Emmy

Nuitées sur la Base Nature et

Loisirs à Conneré :

Alexis MORENCE, directeur
Léa, Floriane, Aurélie(s), Jessica,
Manon, Yollande, Flora, Elodie,
Laure.

SÉJOURS "PASSERELLES" :

SAINT-LÉONARD-DES-BOIS

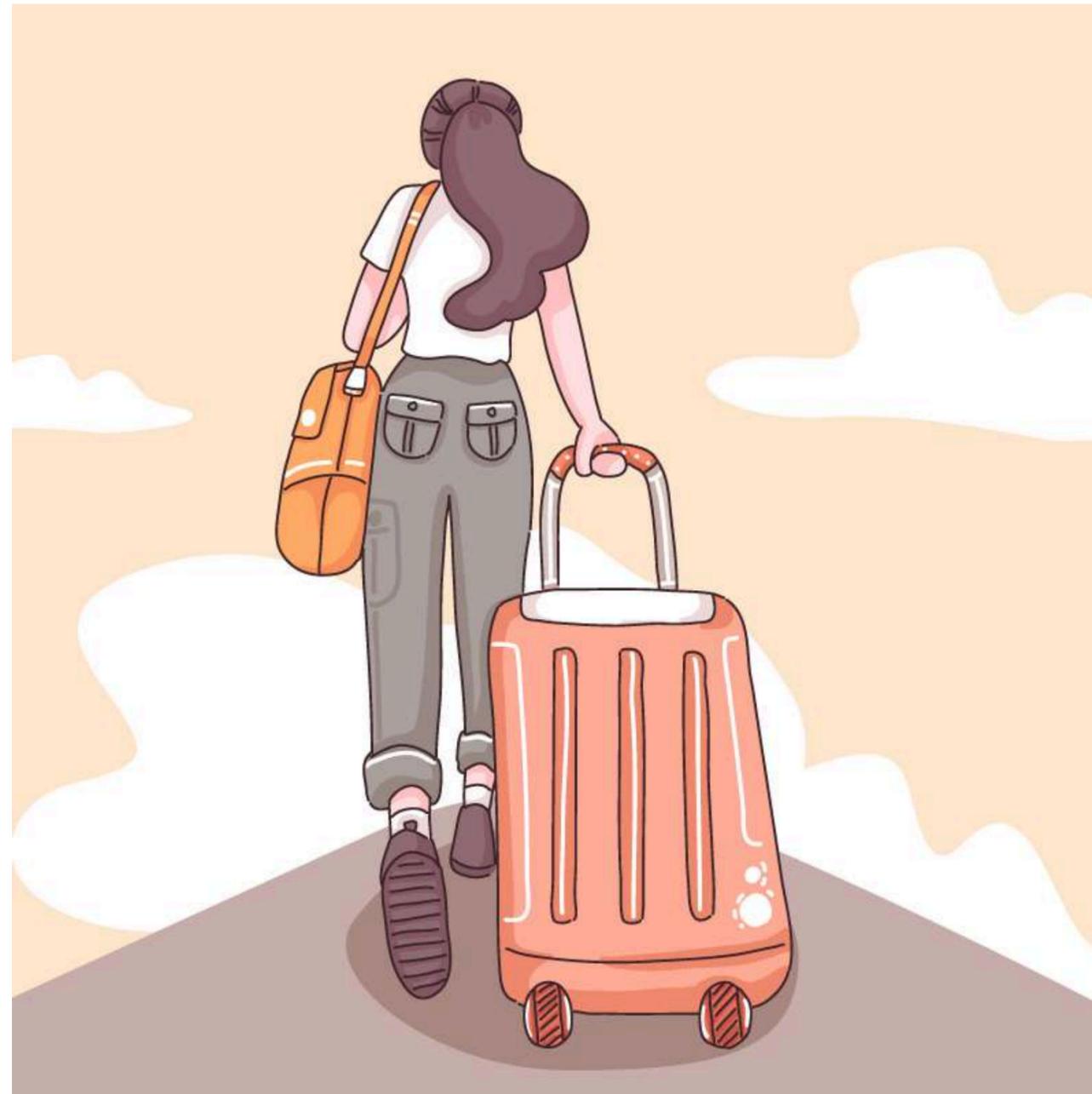
Louise LELIEVRE : directrice
Johan, Jeanne, Marion, Maëlis,
Lalie

SANTEC, BRETAGNE

Johann HUARD, directeur
Emmy, François, Alexandra, Yollande,
Lucile

02

LA VALISE



JE PRÉVOIS
des vêtements légers
ET CHAUDS

Trousseau complet
à retrouver
sur le site internet



ACTIVITÉS NAUTIQUES

Chaussures fermées
qui résistent à l'eau

FORÊT

Pantalon, sweat
et chaussures fermées



LES PROTECTIONS SOLAIRES

Crème solaire

Casquette ou chapeau

Lunettes de soleil

Gourde

LE MATÉRIEL DE CAMPING FOURNI

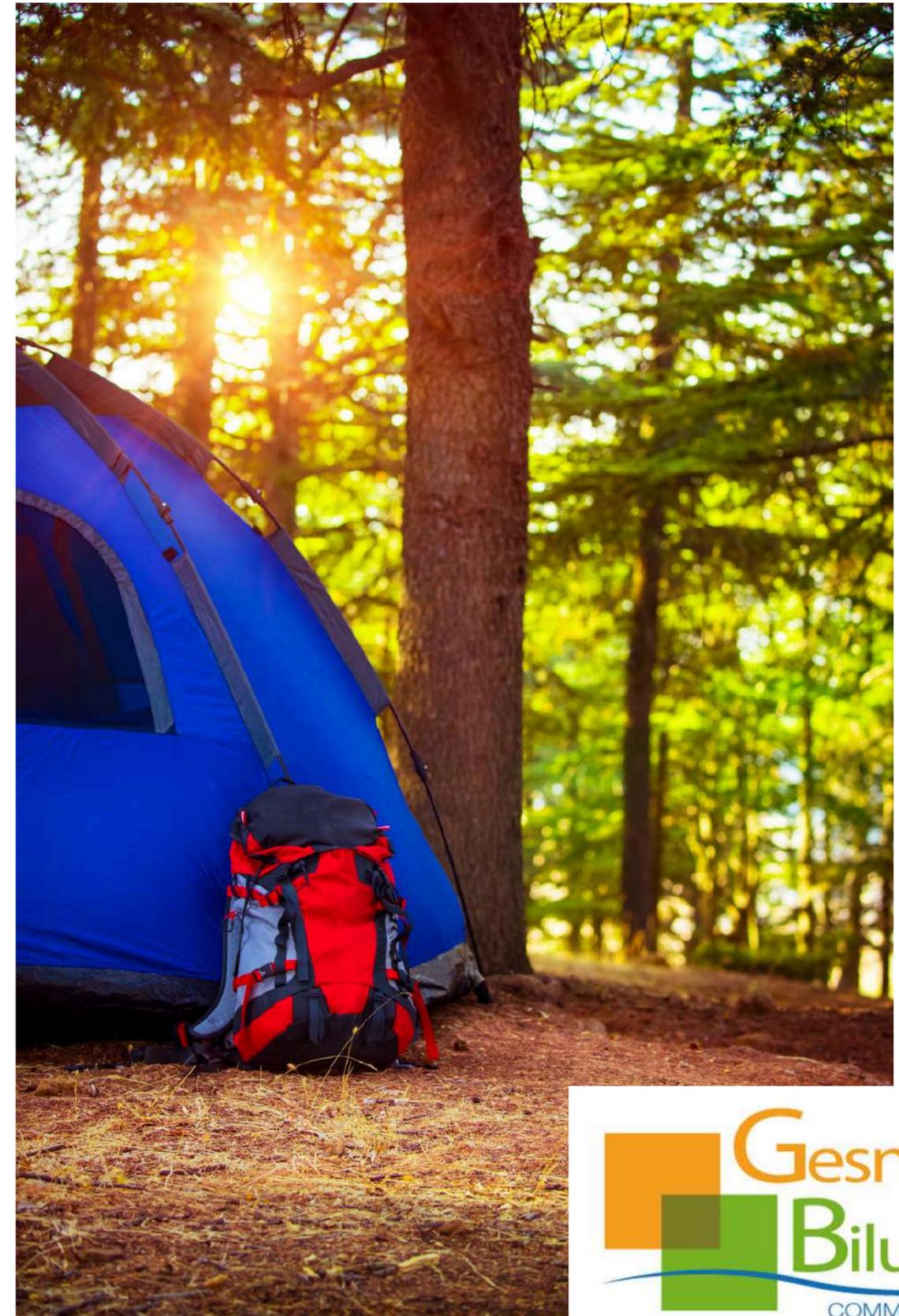
Les enfants partageront à 3 ou 4 une toile de tente fournie par la collectivité.

LE MATÉRIEL À APPORTER

et à vérifier avant le départ

- Duvet
- Matelas* et alèse si besoin
- Gonfleur si besoin
- Oreiller et taie d'oreiller
- Lampe de poche

*Privilégiez un matelas autogonflant





LE TÉLÉPHONE PORTABLE

autorisé pour les ados (11/17 ans)
uniquement sur le temps libre du soir
et rendu à l'équipe d'animation avant le
coucher.

interdit pour les plus jeunes (7/11 ans).

LES BONBONS

autorisés en **petite** quantité
dans une **petite** boîte hermétique.

LES OBJETS DE VALEUR

sont déconseillés.

Argent de poche autorisé



Important !



La responsabilité de la collectivité ne sera pas engagée en cas de :

- dégradation des effets personnels des enfants (valise, téléphone, vêtements, matelas...)
- perte des objets personnels (téléphone, porte-monnaie, bijou....)

La responsabilité civile des enfants pourra être engagée en cas de dégradation volontaire du matériel mis à disposition par la collectivité ou appartenant à un autre enfant.

03

INFORMATIONS SANITAIRES



LES MÉDICAMENTS :

Aucun médicament ne sera donné sans ordonnance, même pour du paracétamol.

Pensez à prévenir les équipes de l'état de santé de votre enfant :

peurs, insomnies, saignement de nez, énurésie, attention particulière, mal de pieds, allergie, régimes alimentaires...

Informations, médicaments et ordonnance à transmettre au moment du départ auprès de l'animateur assistant sanitaire



04

LE TRANSPORT



**Pour les départs et retours pour la
Bretagne et St Léonard des Bois**

ESPACE DU NARAIS

à Saint-Mars-la-Brière



HORAIRES DÉPARTS

- 1 - Santec : entre 8h15 et 8h30
- 2 - Saint-Léonard-des-Bois : entre 8h45 et 9h00

RETOURS

- 1 - Santec : le samedi entre 18h30 et 19h00
- 2 - Saint-Léonard-des-Bois : le vendredi entre 17h00 et 17h30

**Pour les départs et retours pour
Pescheray et la Base Nature à Connerré**

Les enfants sont déposés et repris sur chaque site par leur responsable légal.

HORAIRES D'ARRIVÉE ET DE DÉPART SUR CHAQUE SITE

- 1 - Pescheray : rdv au parking du zoo entre 8h30 et 9h00, reprise au même endroit le vendredi entre 16h30 et 17h30.
- 2 - Connerré : rdv au terrain de camping : entre 8h30 et 9h00. Reprise au parking des Sittelles (Piscine) le lendemain entre 16h30 et 17h30.



Pour tous les séjours,
prévoir un pique-nique
pour le jour du départ.



05

LA JOURNÉE TYPE



L'ENFANT, ACTEUR DE SON SÉJOUR

Des groupes sont constitués le premier jour afin de répartir les tâches (cuisine, vaisselle, service...).

RÉVEIL ÉCHELONNÉ :

Un animateur dans le barnum repas.

On ne réveille pas les autres.

MATIN :

Activités proposées par l'équipe d'animation ou activité prestataire.

MIDI :

Repas au camping ou pique-nique selon propositions d'animation.

APRÈS-MIDI :

Activités proposées par l'équipe d'animation ou activité prestataire.

SOIR :

Goûter, temps personnel, douches, repas.

Téléphone autorisé pour les ados

Bilan de la journée, échanges, discussions.

Publication d'une information aux parents.

Des soirées à thèmes sont proposées aux enfants.

NUIT :

Les enfants sont couchés avant 22h.

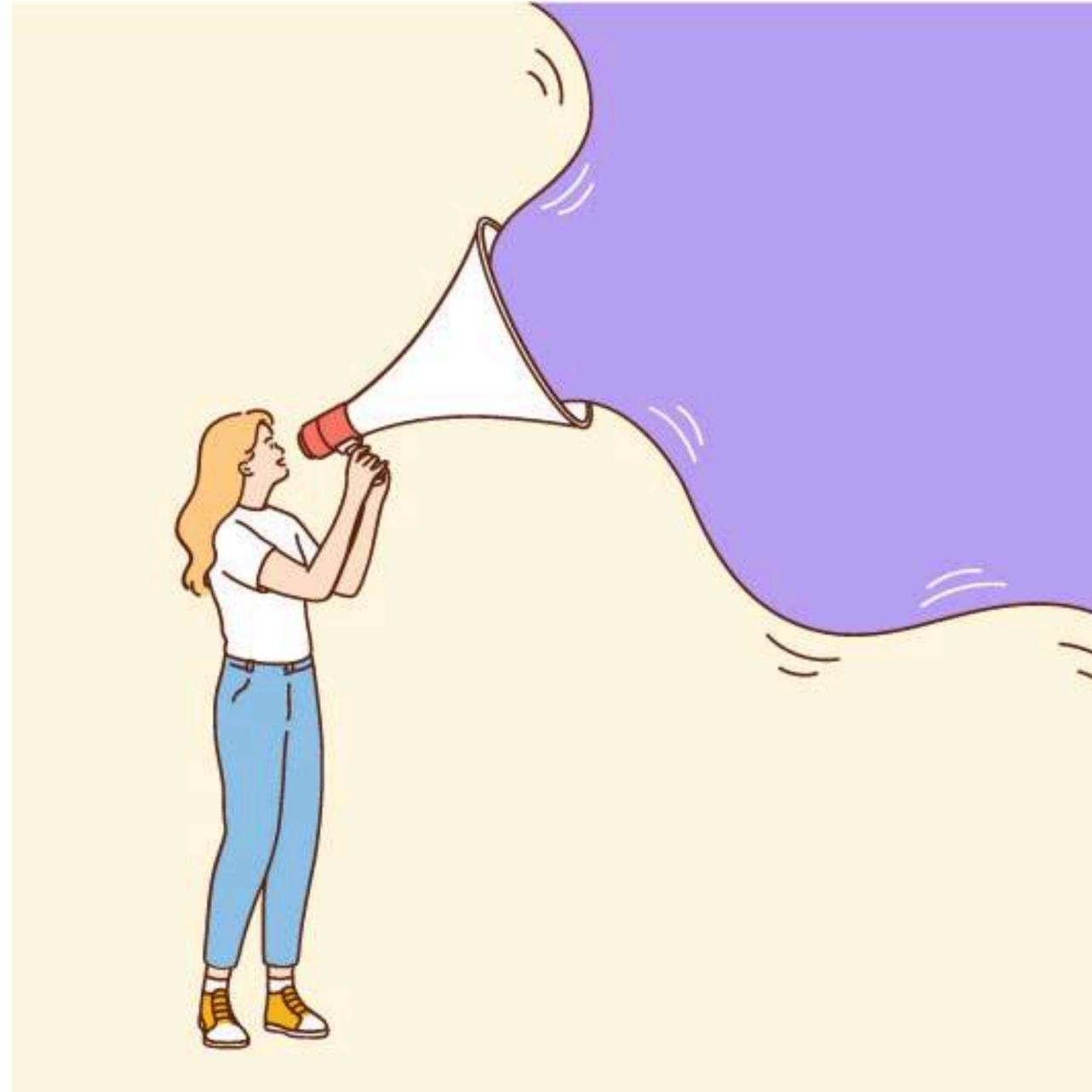
Les animateurs restent présents entre les tentes jusqu'à l'endormissement des enfants.

Pensez au doudou.



06

LA COMMUNICATION



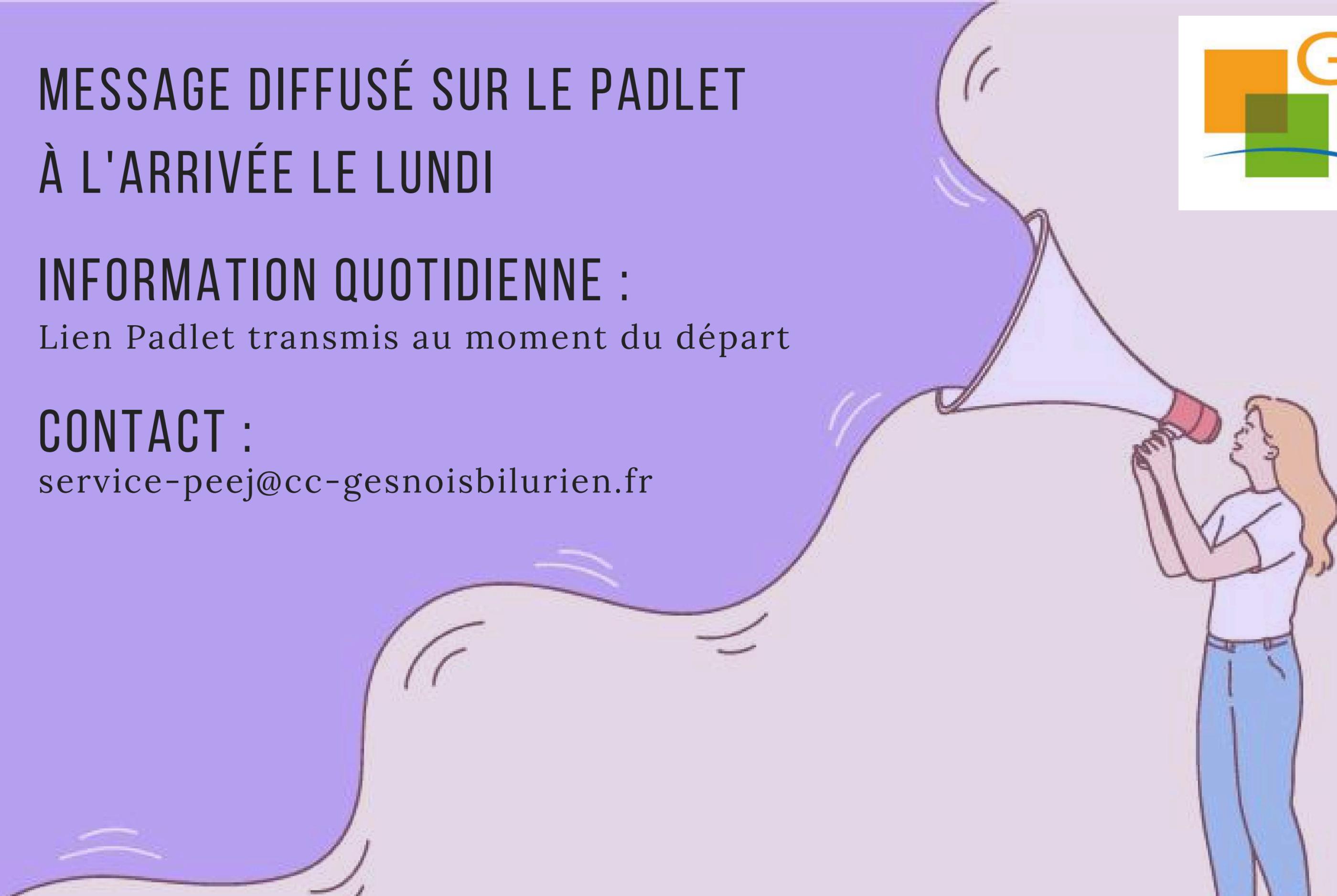
**MESSAGE DIFFUSÉ SUR LE PADLET
À L'ARRIVÉE LE LUNDI**

INFORMATION QUOTIDIENNE :

Lien Padlet transmis au moment du départ

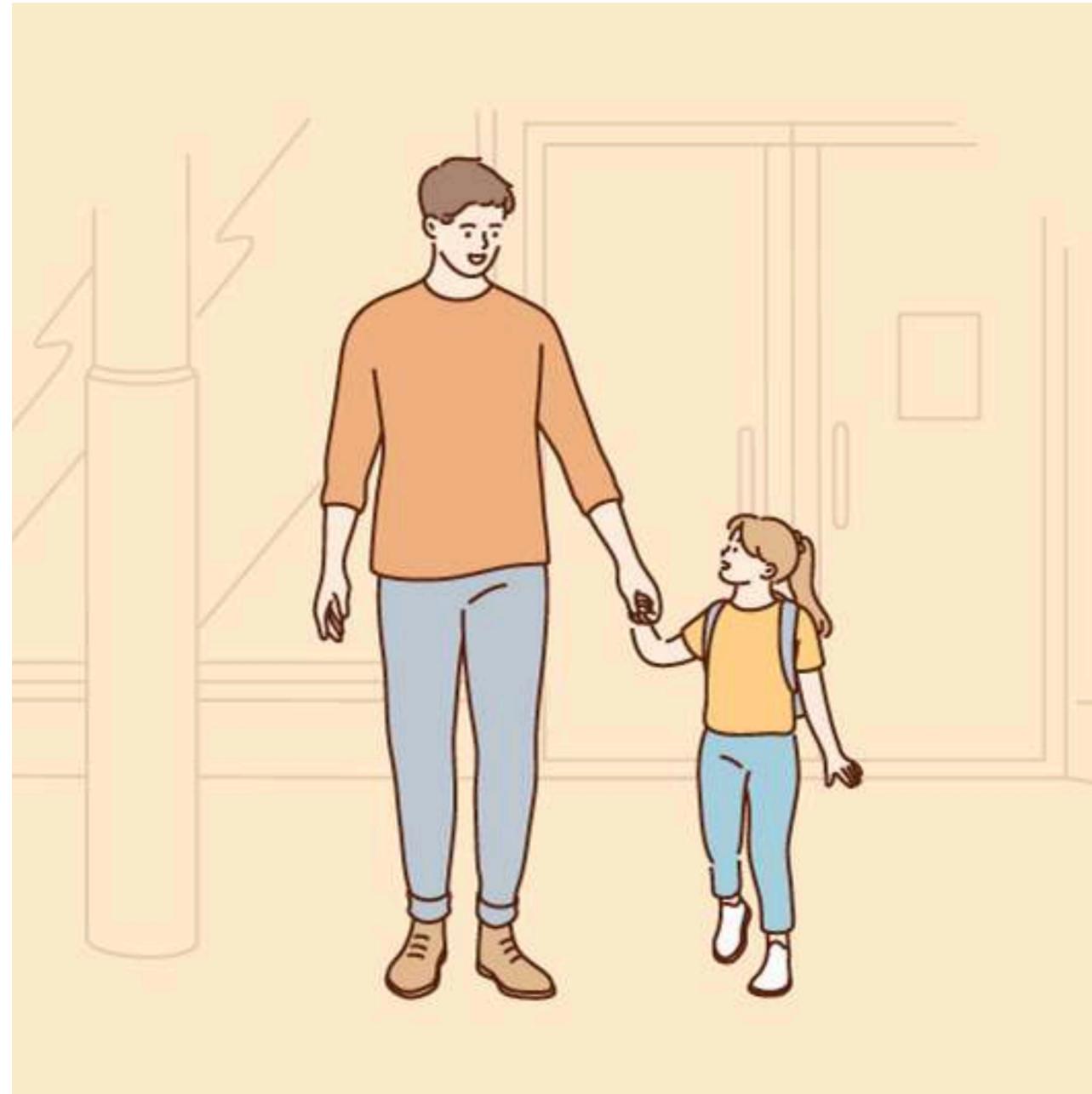
CONTACT :

service-peej@cc-gesnoisbilurien.fr



07

LA FACTURATION



LA FACTURE SERA ENVOYÉE

APRÈS LE SÉJOUR

DE L'ENFANT.

RÈGLEMENT AUPRÈS DU TRÉSOR PUBLIC
DE LA FERTÉ BERNARD

Tarif appliqué en fonction du quotient familial,



AU PLAISIR DE VOUS RETROUVER

POUR LE SÉJOUR

DE VOTRE ENFANT

